**#01›** Été 2025

# LE MAGAZINE
## DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CCVPO

**06 › SERVICES ET CONTACTS**

**25 › UN ACCUEIL ADOS** ouvre ses portes !

**27 › ASSAINISSEMENT** la compétence de la CCVPO

**33 › DÉCHÉTERIE DE VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE** plus d'accessibilité, plus de services

**40 › INTRAMUROS** Un nouvel outils à votre disposition


CCVPO
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

Mag CCVPO_BAT5.indd 1 12/08/2025 10:13

# Sommaire

## / Communication


Votre territoire en temps réel grâce à Intramuros .. **05**
Un nouveau site, une nouvelle identité pour la CCVPO ..... **05**
Services et contacts utiles de la CCVPO ..... **06**


## / Jeunesse


Territoire Éducatif Rural (TER) : un projet d'avenir pour notre jeunesse..... **07**
Naissance du Conseil JEUNES Vanne et Pays d'Othe ..... **07**


## / Tourisme et culture


Un nouveau Bureau d'Information Touristique pour mieux accueillir ..... **08**
Redécouvrir notre territoire à pied : cap sur les randonnées !..... **10**
Une voie verte entre Le Petit Villiers et Flacy : un projet structurant (peut-être) ..... **09**
Un partenariat pour faciliter l'accès à l'école de musique ..... **11**
Mode d'emploi pour les subventions manifestations communautaires..... **11**
Soutien, matériel, accompagnement : la CCVPO agit pour les associations ..... **14**
Évènements phares organisés et/ou soutenus par la CCVPO ..... **16**
Les temps forts de l'année : événements récurrents..... **18**
Entrée au capital de l'AASI et taxe de séjour..... **21**


## / Vie locale


Aires de jeux – Des espaces sécurisés et bien entretenus pour nos enfants ..... **23**
Deux gymnases au service du territoire ..... **24**
Installation d'une piste d'hélicoptère du SMUR... **24**
Un accueil ados pour accompagner la jeunesse .. **25**
S'engager pour le territoire et les familles : une dynamique commune avec la CAF et la MSA..... **25**


## / Quotidien services


Ce qu'il faut savoir sur la compétence Assainissement de la CCVPO .....**27**
Comprendre la participation pour le financement de l'assainissement collectif .....**30**
Service technique – Ce qu'il faut savoir .....**30**
Déchets et environnement – Compétences et enjeux pour demain.....**31**
Nouvelles colonnes à verre et réaménagement des PAV.....**32**
Tri à la source des biodéchets : compostons ensemble pour l'avenir ! ..... **32**
Travaux à la déchèterie de Villeneuve l'Archevêque : plus d'accessibilité, plus de services .....**33**


## / Territoire et aménagement


PLUi – Un outil essentiel pour accompagner le développement du territoire ..... **34**
Renforcement de la mutualisation des équipements pour les communes ..... **34**
Développement économique – Cap sur l'attractivité du territoire..... **35**
Le Fonds Régional des Territoires (FRT) ..... **35**
Développement numérique – Objectif fibre ..... **36**


## / Environnement


Unis pour la transition écologique : signature d'un Contrat d'Objectif Territorial ..... **36**
Zoom COT – Le Défi Zéro Déchet : un exemple d'action concrète..... **37**
Les vergers conservatoires – Préserver la biodiversité locale..... **38**
Un Plan Alimentaire Territorial pour une alimentation locale et responsable..... **39**



**Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO)**
1 Place de la Liberté - 89190 Villeneuve l'Archevêque - Siège social : 36-38 Rue de la République - 89190 Villeneuve l'Archevêque - accueil@ccvpo.fr - 03 86 86 70 99
*Cet ouvrage est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement*
Le magazine de la communauté de communes, imprimé à 5 600 exemplaires.
Facebook : /CCVPOCommunication - Instagram : /ccvpo89 - INTRAMUROS - Site internet : www.ccvannepaysothe.fr
Directeur de la publication : Sébastien KARCHER - Rédaction : Service communication - Crédits photos : service communication, associations locales, communes de la CCPVO, Freepik.
Impression : Chevillon Imprimeur - Groupe Mimetys - 26 boulevard Kennedy - 89100 SENS • ISSN en cours d'attribution, dépot légal à parution.
***Vous souhaitez réagir à un article, avoir plus d'informations sur un sujet précis, ou simplement nous faire part de vos remarques et idées ? Vous pouvez nous contacter par email à communication@ccvpo.fr***




Mag CCVPO_BAT5.indd 2 12/08/2025 10:13

# Le mot du président

Chères habitantes, chers habitants de la Vanne et du Pays d'Othe,

Je suis très heureux de vous adresser ces quelques mots dans ce tout premier numéro du magazine de la Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe.

Depuis le début du mandat, j'ai souvent eu le sentiment que je n'avais pas suffisamment pris le temps de vous expliquer ce que nous faisions, ni pourquoi nous le faisions. Le quotidien, les urgences, les chantiers à lancer, à suivre, à conclure… Tout cela a parfois pris le pas sur un élément pourtant essentiel : la communication, ce lien de confiance que je me dois d'entretenir avec vous.

Ce magazine a été conçu pour vous informer de façon claire et accessible sur ce que fait votre intercommunalité, sur les projets en cours et sur tout ce qui fait battre le cœur de notre territoire.

Dans ce numéro, vous découvrirez d'abord notre nouvelle identité visuelle. Ce n'est pas un simple changement de logo : c'est une façon de dire qui nous sommes aujourd'hui, ce que nous partageons. Elle symbolise une collectivité en mouvement, un territoire uni dans la diversité de ses communes, attaché à ses racines mais résolument tourné vers l'avenir.

Pour aller plus loin dans la proximité avec vous, nous avons également lancé Intramuros, une application simple et pratique pour diffuser en temps réel les informations importantes de la Communauté de communes, mais aussi celles de chacune des 22 communes qui la composent. Vous pourrez y suivre les actualités locales, les alertes, les événements, et rester connectés à la vie de notre territoire.

La jeunesse est au cœur de nos préoccupations. Parce qu'elle représente notre avenir, mais aussi notre présent, nous avons eu la joie de voir émerger le Territoire Éducatif Rural, un dispositif qui renforce les liens entre l'école, les familles, les partenaires associatifs et institutionnels, pour accompagner nos enfants et nos jeunes dans leur parcours. Nous avons aussi créé le Conseil Jeune de la Vanne et du Pays d'Othe, pour leur donner une voix, un espace d'expression, et les associer pleinement à la vie publique. La première demande de ce Conseil Jeune VPO était d'avoir un « club ados » pour pouvoir se retrouver et faire des choses ensemble. Et bien c'est désormais chose faite depuis cet été avec le Mille Club situé à Molinons, juste à la sortie du collège.

Et pour que les adolescents puissent participer aux activités proposées dans de bonnes conditions, même lorsqu'ils n'ont pas de solution de transport, nous avons mis en place un système de mobilité dédié. Car vivre en milieu rural ne doit jamais être un obstacle à l'épanouissement ou à l'engagement.

Ce magazine est aussi l'occasion de revenir sur les nombreuses compétences exercées par la CCVPO.

Elles sont souvent peu visibles, mais sont pourtant essentielles à votre quotidien : la gestion des déchets et des déchèteries, le développement économique, l'assainissement collectif et non collectif, la protection de l'environnement, le développement du tourisme et de la culture, la gestion des gymnases, la rédaction du Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUi) ou encore l'aide apportée aux associations et aux communes dans l'organisation des événements locaux.

Tout cela, nous le faisons avec une équipe d'élus investis, avec des agents compétents et dévoués, mais surtout avec la volonté constante de rendre service, d'améliorer votre quotidien et de faire vivre notre territoire. Un exemple concret de cet engagement est la rénovation en profondeur de la déchèterie à Villeneuve l'Archevêque que vous découvrirez dans ces pages.

Alors oui, ce premier magazine arrive un peu tard. Mais je préfère le voir comme le début d'un engagement plus fort encore à vos côtés. Un engagement pour mieux vous informer, pour mieux vous associer, pour mieux vous représenter.

Je vous souhaite une bonne lecture, et surtout une très belle rentrée à toutes et à tous.

*Sébastien KARCHER*
*Président de la Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe*



Mag CCVPO_BAT5.indd 3 12/08/2025 10:13

# Vos élus communautaires au service du territoire

## Le Bureau de la CCVPO

Chacun des membres du bureau s'implique activement au quotidien pour faire avancer les projets communautaires, en lien avec leurs délégations respectives : développement économique, transition environnementale, tourisme, culture, enfance, mobilité, gestion des déchets, travaux, ou encore solidarité. Cette équipe œuvre collectivement pour répondre aux besoins des habitants et valoriser les richesses de notre territoire.

**Président**
Sébastien KARCHER

**1er Vice Président**
Luc MAUDET
PLUi, SPANC, Étude assainissement

**2ème Vice Président**
Marie-José ROCHÉ
Déchèterie, Tri et valorisation des déchets, Ordures ménagères

**3ème Vice Président**
Alain PUTHOIS
Travaux, Services techniques, Mutualisation

**4ème Vice Président**
Annie BAKOUR
Enfance, Transport scolaire, Mobilité, Action sociale emplois

**5ème Vice Président**
Dominique LOUVET
Attractivité du Territoire, Tourisme, Culture, Communication et Santé

**6ème Vice Président**
Francis FAGEGALTIER
Développement économique, Environnement et Transition Environnementale

*Une partie des représentants (maire ou délégués)des 22 communes en présence du Président du Conseil Départemental et deux Vice-Présidents*

# Notre territoire

ARCES-DILO / BAGNEAUX / BŒURS-EN-OTHE / CÉRILLY / CERISIERS / COULOURS / COURGENAY / FLACY / FOISSY-SUR-VANNE / FOURNAUDIN / LA POSTOLLE / LAILLY / LES CLÉRIMOIS / LES SIÈGES / LES VALLÉES-DE-LA-VANNE / MOLINONS / PONT-SUR-VANNE / ST-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES / VAUDEURS / VAUMORT / VILLECHÉTIVE / VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE

CCVPO
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE



Mag CCVPO_BAT5.indd 4 12/08/2025 10:13

# Votre territoire en temps réel grâce à Intramuros

## La CCVPO se connecte à vous avec Intramuros !

Depuis mars 2025, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe a rejoint l'application mobile Intramuros, un outil simple, gratuit et pratique pour rester connecté à l'actualité de votre territoire, directement depuis votre smartphone.

L'application vous permet de retrouver, en quelques clics, les informations essentielles de votre commune et de votre communauté de communes :

- Actualités, événements, animations locales
- Alertes (coupures d'eau, travaux, météo…)
- Horaires des services, contacts utiles
- Collecte des déchets
- Offres d'emploi locales
- Et bien plus encore !

**Une application pour tous les habitants**

Que vous habitiez à Cerisiers, Bagneaux, Les Vallées de la Vanne ou ailleurs sur notre territoire, Intramuros centralise les informations locales en un seul et même endroit.

Vous pouvez également y retrouver les initiatives de vos associations, les coordonnées des artisans et producteurs locaux, ainsi que participer à la vie de votre territoire grâce aux sondages ou formulaires proposés.

**Comment ça marche ?**

Téléchargez gratuitement l'application Intramuros sur votre téléphone (Android ou iPhone), sélectionnez votre commune et laissez-vous guider. Vous pourrez ensuite suivre en temps réel les actualités de votre village et de la CCVPO.

Ce nouvel outil s'inscrit dans une volonté de proximité, de transparence et de modernisation de notre communication. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours ou suggestions pour améliorer encore ce service !

N'oubliez pas d'activer les notifications (alertes majeures ou toutes les informations) pour ne rien rater !

# Un nouveau site et une nouvelle identité pour la CCVPO

En mai 2021, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe a lancé un nouveau site internet unique, plus moderne, plus lisible et plus facile à mettre à jour. Il regroupe désormais à la fois les informations touristiques et les services utiles à la population : ccvannepaysothe.fr

Cette refonte faisait suite à des difficultés techniques rencontrées sur les anciens sites, ainsi qu'à une volonté de mieux valoriser le territoire et ses acteurs : artisans, commerçants, associations...

Une nouvelle identité visuelle a été choisie. Celle-ci représente un pommier, clin d'œil au patrimoine cidricole du territoire, avec une pomme en forme de cœur en son centre. C'est elle qui fait battre notre territoire. Elle se transforme également en « Vann'Othe », notre mascotte pleine de vie et d'humour. L'arbre porte 22 feuilles, comme les 22 communes de l'intercommunalité, et repose sur une vanne stylisée, en référence à la rivière qui traverse le territoire. Enfin, le tronc en marron représente l'encrage rural de notre territoire et son attachement aux valeurs de la terre et de l'agriculture.

**L'appartenance à notre territoire est marquée par la présence de panneaux aux entrées principales de tous les villages constituant la CCVPO.**



Mag CCVPO_BAT5.indd 5 12/08/2025 10:13

# Services et contacts de la CCVPO

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) propose, dans le cadre de ses compétences, une gamme de services pour accompagner les habitants, les communes et les acteurs du territoire

## Voici un aperçu des principaux services et leurs missions

### Accueil général, gestion des gymnases

Point d'entrée pour toutes vos démarches administratives, ce service gère également la réservation des équipements sportifs intercommunaux.

03 86 86 70 99

accueil@ccvpo.fr

gymnase@ccvpo.fr

### Déchets et environnement

En charge de la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif, de la gestion des déchèteries, de la vente des containers et de la mise à disposition gratuite des composteurs, ce service œuvre également pour la sensibilisation à l'environnement.

03 86 88 58 51

dechets@ccvpo.fr

### SPANC & Assainissement collectif

Supervise les systèmes d'assainissement non collectif (SPANC) et collectif, en assurant les contrôles réglementaires et l'accompagnement des usagers.

03 86 88 58 53

spanc@ccvpo.fr

assainissement@ccvpo.fr

### Tourisme

Valorise le patrimoine naturel et culturel du territoire, organise des événements et anime le Bureau d'Information Touristique de Villeneuve-l'Archevêque.

03 86 88 58 52

tourisme@ccvpo.fr ou patrimoine.ccvpo@gmail.com

### Comptabilité & Développement économique

Gère les finances intercommunales et soutient les entreprises locales.

03 86 88 58 50

comptabilite@ccvpo.fr

economie89@ccvpo.fr

### Communication

Assure la diffusion des informations institutionnelles, la gestion des supports de communication et la coordination des publications communautaires.

03 86 88 58 52

communication@ccvpo.fr

### Secrétariat général

Gestion du secrétariat de la présidence, coordonne les instances décisionnelles, assure le suivi administratif des conseils communautaires et veille au bon fonctionnement des services.

03 86 88 58 54

secretariat.general@ccvpo.fr

### Urbanisme – PLUi

Pilote l'élaboration des documents du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), garantissant une planification cohérente du territoire.

plu-i@ccvpo.fr

### Service CTG – Convention Territorial Global – Accueil ado

Déploie les actions en faveur des enfants, des jeunes, des familles et des seniors en lien avec la CAF.

06 35 09 03 65

ctgccvpo@gmail.com

### Service Plan Climat Air Energie Territorial / Plan Alimentaire Territorial

Conçoit et met en œuvre la stratégie locale en matière de climat, énergie et alimentation durable.

06 35 09 03 65

pcaet@ccvpo.fr ou pat@ccvpo.fr

Mag CCVPO_BAT5.indd 6 12/08/2025 10:13

# Territoire Éducatif Rural

## Un projet d'avenir pour notre jeunesse

Depuis septembre 2024, les établissements scolaires de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe sont engagés dans un Territoire Éducatif Rural (TER). Portée par l'Éducation Nationale, cette initiative vise à renforcer l'égalité des chances en milieu rural. La CCVPO y prend pleinement part en s'engageant dans sa mise en œuvre locale, en lien avec les écoles du territoire et le collège Gaston Ramon de Villeneuve-l'Archevêque.

Ce projet répond aux réalités que connaissent de nombreuses zones rurales : l'éloignement des grandes villes, un accès plus limité à la culture, la dispersion des établissements scolaires ou encore les freins à la mobilité. Ces difficultés peuvent isoler les élèves et restreindre leurs perspectives scolaires ou professionnelles. Le TER cherche à lever ces obstacles en s'appuyant sur une dynamique de territoire, ancrée dans la coopération.

Le dispositif repose en effet sur une approche collective et locale, réunissant enseignants, élus, acteurs associatifs, culturels et sportifs pour construire ensemble des projets adaptés aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles. Il s'agit à la fois de valoriser les ressources existantes et d'innover pour proposer de nouvelles actions.

Trois grands axes guident la mise en œuvre du TER. Le premier vise à accompagner les élèves dans leur parcours scolaire, en consolidant les apprentissages dès le plus jeune âge et en encourageant l'ambition. Le second axe cherche à favoriser l'autonomie par un accès renforcé à la culture, au sport et à l'engagement citoyen. Le troisième concerne le soutien à la parentalité, avec pour objectif de faciliter les liens entre les familles et les ressources éducatives locales.

Les objectifs sont clairs : assurer la continuité éducative de l'école au lycée, améliorer l'accès à la culture et aux activités sportives, accompagner les familles et favoriser la réussite de tous, quelles que soient les trajectoires ou les situations individuelles.

Concrètement, plusieurs actions ont déjà été engagées. Un Conseil communautaire jeunes a été créé afin de permettre aux collégiens de s'exprimer et de participer à la vie locale. Des projets pédagogiques inter-degrés renforcent les liens entre les différents niveaux scolaires. Enfin, des partenariats avec des associations et structures locales viennent enrichir les parcours éducatifs à travers des initiatives variées et accessibles.

Ce projet collectif et ambitieux illustre la volonté de la CCVPO de faire de l'éducation un levier de cohésion, d'émancipation et d'avenir pour les jeunes du territoire.

# Donner la parole à la jeunesse

## Naissance du Conseil JEUNES Vanne et Pays d'Othe

Dans le cadre de notre volonté de donner plus de place aux jeunes dans les décisions qui les concernent, nous sommes heureux de vous annoncer la création officielle du Conseil JEUNES Vanne et Pays d'Othe. Cette initiative vise à impliquer les jeunes dans la vie de la communauté, à leur offrir un espace de parole et à faire entendre leurs idées et propositions pour améliorer leur quotidien.

**Le Conseil JEUNES VPO, c'est quoi ?**

12 collégiens élus suite à une campagne électorale et 4 élèves de CM1 et CM2 des écoles du territoire et alentours. Des jeunes engagés pour le territoire.

Mag CCVPO_BAT5.indd 7 12/08/2025 10:13

# Le territoire de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe reste encore méconnu...

## Et pourtant, il regorge de trésors insoupçonnés qui le rendent si attachant.

Forêts, sentiers de randonnée, dolmens et menhirs, chapelles, églises classées ou encore les étonnantes éoliennes Bollée : autant de richesses naturelles et patrimoniales à découvrir au fil des chemins.

Mais la véritable force de notre territoire, ce sont aussi ses associations et ses bénévoles, qui assurent une animation vivante et continue tout au long de l'année.

L'année 2024 a vu naître un premier festival en forêt, « Forêt d'Othe à Ciel Ouvert », mêlant culture et nature. Le succès rencontré nous encourage à renouveler cette belle initiative en 2025.

Et cette année, un nouveau rendez-vous culturel voit le jour avec « Bagneaux en Scène », un festival musical prometteur.

Pour accroître encore notre visibilité, la CCVPO a rejoint le réseau Sens Intense, une dynamique collective qui fédère quatre intercommunalités autour d'une communication commune et élargie.

En avril 2025, nous avons également rouvert notre Bureau d'Information Touristique, qui devient un lieu de vie culturelle : expositions, conférences, accueil des visiteurs… La programmation de l'année 2025 y est riche et variée, avec un cycle sicilien, une semaine de la nature, un cycle Amérique du Sud, ou encore un cycle compagnonnage, accompagnés d'ateliers, de conférences et d'expositions.

Enfin, un musée des traditions et objets anciens a ouvert ses portes à Arces en 2024, pour valoriser notre mémoire agricole et nos outils d'autrefois.

Notre territoire a mille visages à vous révéler.

Laissez-vous surprendre !

# Un nouveau Bureau d'Information Touristique

## Pour mieux vous accueillir et accueillir les touristes

Un Bureau d'Information Touristique : un lieu d'accueil, de culture et de valorisation du territoire

Le 18 avril 2025, Sébastien Karcher, Président de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO), a inauguré officiellement le Bureau d'Information Touristique (BIT), en présence de Madame Dominique Vérien, Sénatrice de l'Yonne, et de Madame Catherine Maudet, Vice-Présidente du Conseil Départemental.

Installé dans les anciens locaux du Syndicat d'Initiative, propriété de la CCVPO avant la dissolution de l'association, le BIT incarne aujourd'hui une nouvelle étape dans la mise en valeur de notre territoire. Bien plus qu'un point d'accueil touristique, il est conçu comme un espace chaleureux de rencontres et d'échanges, ouvert à tous : habitants, visiteurs ou simples curieux.

Le BIT met à disposition l'ensemble des itinéraires de randonnée du territoire ainsi que de nombreuses informations touristiques et pratiques. Pour renforcer son attractivité, la CCVPO a souhaité y développer une programmation culturelle régulière, mêlant expositions et rencontres.

La saison 2025 s'est ouverte avec un premier cycle consacré à la Sicile, mettant à l'honneur les œuvres de Salvatore Gallo, issues du legs de l'artiste à la CCVPO. Ce cycle a été suivi par une exposition dédiée au Pérou, dans le cadre des Semaines de l'Amérique Latine et des Caraïbes (SALC), un événement national auquel la CCVPO est fière d'avoir participé en tant que seule communauté de communes de Bourgogne Franche-Comté.

D'autres rendez-vous ont été ou seront prochainement programmés :

- **Juillet 2025 :** « Expression de la Nature », exposition thématique ;



Mag CCVPO_BAT5.indd 8 12/08/2025 10:13

- **Août 2025 – début septembre :**
  « Nature et patrimoine », exposition des clichés du concours photo de la CCVPO ;
- **19 septembre au 18 octobre 2025 :**
  exposition sur le compagnonnage, en préambule aux Journées du Patrimoine des 20 et 21 septembre.

Ces événements marqueront la fin de cette première saison culturelle au BIT.

Des travaux d'aménagement ont été engagés au printemps 2025 : remise en peinture et installation d'un éclairage adapté aux expositions. Une seconde phase de rénovation est prévue en fin d'année, avec la mise en accessibilité des locaux (accueil PMR) et le remplacement de la façade côté rue, pour une meilleure performance énergétique.

Enfin, la CCVPO prépare déjà l'avenir avec la création d'une vitrine de produits régionaux et le développement de partenariats avec les communes du territoire. L'objectif : délocaliser certaines animations culturelles du BIT, afin d'en faire bénéficier l'ensemble du territoire, y compris pendant sa fermeture temporaire pour travaux.

Pour ne rien manquer des actualités du BIT, abonnez-vous à la newsletter ! Elle vous informe des expositions à venir, des nouveautés touristiques et des temps forts du territoire.

# Une voie verte entre Le Petit Villiers et Flacy

## Un projet structurant pour le territoire

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe étudie la transformation de l'ancienne voie ferrée entre Le Petit Villiers et Flacy (17 km) en voie verte. L'objectif : valoriser le patrimoine, encourager les mobilités douces et renforcer l'attractivité touristique.

Financée à 100 % par le PETR Nord de l'Yonne, l'étude de faisabilité a été confiée au cabinet Urban Ingénierie. Le tracé suit l'actuelle D660 sur une emprise SNCF de 10 à 28 mètres, découpée en 20 sections. La traversée de la RD660 entre Chigy et Foissy-sur-Vanne fait partie des points sensibles identifiés.

**Toutefois, ce projet n'aurait pas de sens s'il n'y avait pas de continuité. Aussi, il s'inscrit dans un projet bien plus ambitieux à l'échelle du Département puisqu'à terme il pourrait relier Orléans à Troyes.**



Mag CCVPO_BAT5.indd 9 12/08/2025 10:13

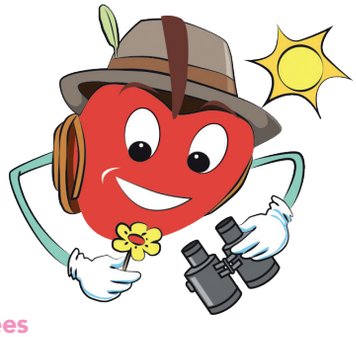

# Randonner au cœur de notre territoire

### Redécouvrir notre territoire à pied : cap sur les randonnées !

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe s'attache à valoriser les sentiers de randonnée de son territoire. Dès 2020, le service tourisme a entrepris un vaste travail de terrain : vérification et réalisation de tous les circuits existants, mise à jour des dépliants explicatifs, et clarification des consignes pour une meilleure lisibilité et accessibilité. Un travail patient, mené pas à pas, pour offrir aux habitants et visiteurs des chemins balisés, sûrs et enrichissants.

### Un réseau en constante évolution

De 2021 à 2024, pas moins de sept nouveaux itinéraires sont venus enrichir l'offre de randonnée pédestre du territoire. Aujourd'hui, ce sont 23 parcours balisés qui sillonnent la CCVPO, adaptés à tous les niveaux et à toutes les envies : découvertes patrimoniales, escapades nature ou balades familiales.

Parmi les plus emblématiques, le chemin des Vents (randonnée n°19) mérite une attention particulière.

### Le Chemin des Vents, entre modernité et patrimoine

Inauguré le 21 mai 2022, ce parcours de 8 km propose une promenade inédite au cœur du parc éolien du Pays d'Othe, entre Coulours, Les Sièges et Vaudeurs. Accessible à tous, ce circuit facile mêle lecture paysagère contemporaine et mise en valeur du patrimoine rural.

Grâce au soutien des entreprises Boralex et JP Environnement, des pupitres en français et en anglais ont été installés le long du tracé. Ils informent les marcheurs sur les caractéristiques techniques des éoliennes, mais aussi sur les trésors du patrimoine local :

- À Coulours, l'église surnommée « la cathédrale de la Forêt d'Othe » ;
- Aux Sièges, un vestige néolithique et l'architecture remarquable de la mairie ;
- À Vaudeurs, la majestueuse éolienne Bollée et les vestiges de la tour Salazar.

Un bel exemple d'itinéraire où nature, patrimoine et transition énergétique se rencontrent harmonieusement.

### Les nouvelles boucles créées

Voici un aperçu des randonnées récemment aménagées :

- À la découverte d'Arces-Dilo : 11 km – 2h45 – Facile
- Vaudeurs & ses hameaux : 12 km – 3h – Moyen
- Chemin des Vents : 8 km – 2h – Facile
- Courgenay : La pierre aux 9 coups : 4,5 km – 1h15 – Facile
- Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes : Le Dolmen de Lancy : 6,5 km – 2h – Facile
- Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes : Les bornes armoriées (en cours de révision) : 6,2 km – 2h – Facile

### Et pour la suite ?

Pour les années à venir, la CCVPO souhaite consolider l'existant : entretenir les circuits déjà balisés, améliorer leur signalétique et les enrichir de contenus pédagogiques en lien avec les associations locales. Grâce à la taxe de séjour mise en place en 2025, ces actions pourront être partiellement financées. Un comité dédié aux randonnées sera mis en place, composé de bénévoles chargés de vérifier régulièrement le balisage, l'état des sentiers et de faire remonter les besoins d'entretien ou d'amélioration, afin de garantir des parcours de qualité tout au long de l'année.

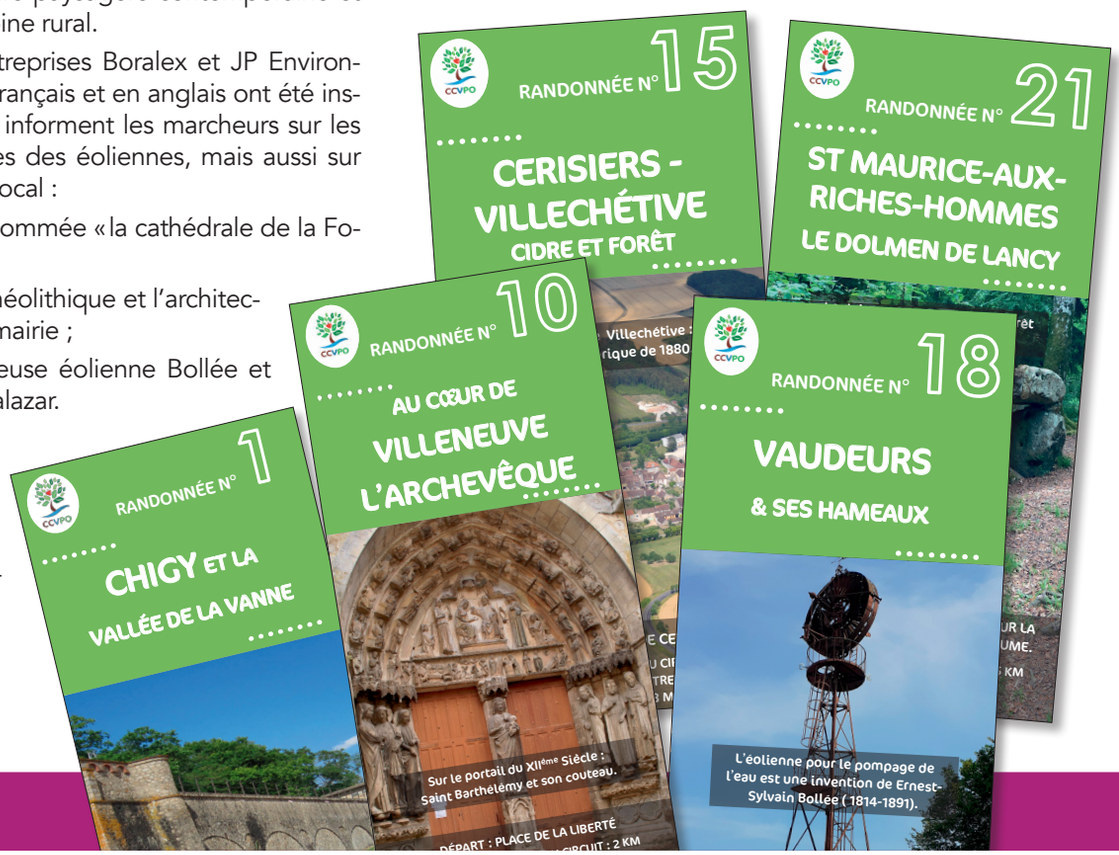




Mag CCVPO_BAT5.indd 10 12/08/2025 10:13

# Un partenariat pour faciliter l'accès à l'école de musique

## La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) est en convention avec la Communauté de Communes du Pays d'Othe (CCPO) afin de permettre aux enfants de notre territoire d'accéder à l'école de musique intercommunale située à Aix-en-Othe, dans des conditions tarifaires avantageuses

L'objectif est clair : rendre la pratique musicale plus accessible, en s'appuyant sur une structure reconnue pour son sérieux, son encadrement professionnel et la qualité de son enseignement. L'école de musique du Pays d'Othe accueille déjà de nombreux élèves, enfants comme adultes, et propose une large palette d'instruments (piano, guitare, batterie, flûte, violon, chant, etc.), en plus d'une formation musicale adaptée à tous les niveaux.

Ce partenariat permet :

- **Des tarifs allégés pour les familles de la CCVPO**, identiques à ceux pratiqués pour les habitants du Pays d'Othe.
- **Un accès facilité à l'inscription**, avec un soutien de la collectivité sur le coût de la scolarité.
- **La possibilité de développer à terme des cours délocalisés** sur notre territoire, si le nombre d'élèves est suffisant.

Ce rapprochement entre nos deux collectivités est une belle opportunité pour renforcer l'offre culturelle à destination des jeunes et favoriser leur épanouissement par la musique. Une alternative complémentaire aux associations locales et aux structures plus éloignées comme le conservatoire de Sens, qui ne proposent pas de cours décentralisés.

Les familles intéressées peuvent se rapprocher du service culture de la CCVPO pour en savoir plus sur les démarches de préinscription.

CCPO

***École de musique intercommunale du Pays d'Othe***
*40 avenue Roger Bidaut*
*AIX-EN-OTHE*
*10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS*

# Soutien aux associations

## mode d'emploi pour les subventions communautaires

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe accompagne les associations locales dans l'organisation de manifestations culturelles, sportives, artistiques ou patrimoniales à portée communautaire.

Dans ce cadre, un règlement d'attribution des subventions encadre les demandes, avec des critères précis.

Pour en savoir plus, flasher le code :

Pour en savoir plus,
flasher le code :

**Comment déposer un dossier ?**

Toutes les informations, le règlement complet et le formulaire de demande sont disponibles à l'accueil de la CCVPO ou sur notre site internet :

*www.ccvannepaysothe.fr*
*> Vie communautaire*
*> Subventions*

Mag CCVPO_BAT5.indd 11 12/08/2025 10:13

# Vivre ensemble sur un territoire dynamique



■ **Les amis de la chapelle**
St Maurice
*Salon des artistes*

■■ **Les amis de la chapelle**
St Maurice
*Concerts/Pièces de théatre etc*

■■ **Joyeuse entente de theil**
Les Vallées
*Concerts feu de la saint jean*

■■ **Cœur de vanne**
Les Vallées
*Rest'au marché et concert*

■ **Cœur de vanne**
Les Vallées
*Fêtes des saints de glace*

■ **Vaumort accueil**
Vaumort
*Lancer de menhirs*

■ **Syndicat d'initiative**
Cerisiers
*Frais liés aux actions touristiques*

■ **Musique en othe**
Cerisiers
*Concert*

■■ **Olympiades**
Cerisiers

■■ **Randolyric**
Cerisiers

■■ **Vaudeurs animations**
Vaudeurs
*Festi boudin + concerts*

■■ **Café de l'éolienne**
Vaudeurs
*Spectacles concerts et théatre*

Mag CCVPO_BAT5.indd 12 12/08/2025 10:13

■ *SUBVENTIONS*
■ *LOGISTIQUE - MATERIELS*
■ *ORGANISÉ, COORGANISÉ ET/OU FINANCÉ*

■ ■ **Les Curginiens d'ici et d'ailleurs**
Courgenay
*Les Amériques débarquent à courgenay*
*+ festival de musique,*
*théatre et concert*

■ ■ **Jeux Satellites**
Courgenay

■ ■ **Les vieux démarreurs**
Courgenay
*1er rétro camping*

■ **syndicat d'initiative villeneuve**
Villeneuve l'archeveque
*Frais liés aux actions touristiques*
*+ Harmonies Estivales*

■ ■ **Opéra bus**
Villeneuve l'archeveque

■ ■ **Usépiades**
Villeneuve l'archevêque

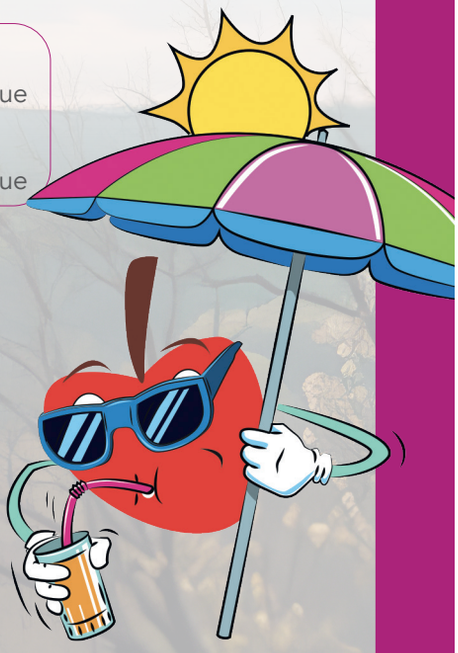

Bagneaux

Flacy

e neuve
h evêque

■ ■ **Association culturelle de bagneaux**
Bagneaux
*Festival Bagneaux en scène*

■ **Flacy en art**
Flacy

Cérilly

Coulours

Fournaudin

Bœurs
en Othe

■ ■ **Les vieux démarreurs**
Fournaudin
*Animations lors des rassemblements*
*véhicules anciens*

■ ■ **Loisirs et culture de fournaudin**
Fournaudin
*Concerts*

Arces-Dilo

■ **Fête de l'étang**
Arces-dilo

■ ■ **Point de fuite**
Tournée territoire siege boeurs en othe
*Festival fôret d'othe à ciel ouvert*

■ ■ **Ville à joie**
Tournée dans les villages 2025
(Vaudeurs, St-Maurice, Les Sièges,
Les Clérimois)



Mag CCVPO_BAT5.indd 13 12/08/2025 10:13

# Soutien, matériel, accompagnement : la CCVPO agit pour les associations

## Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe accompagne de nombreuses associations qui font vivre le territoire avec enthousiasme

Grâce à des subventions, des prêts de matériel ou un soutien logistique, la CCVPO s'engage aux côtés de celles et ceux qui œuvrent pour le lien social, la convivialité et l'animation locale.

Tour d'horizon de quelques initiatives accompagnées :

### SOUTIEN À LA VIE CULTURELLE ET FESTIVE

**Des associations accompagnées pour faire vivre le territoire**

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe soutient les associations locales qui font vivre le territoire à travers leurs événements culturels et festifs. En attribuant des subventions, elle reconnaît l'engagement des bénévoles et contribue à renforcer la dynamique associative. Ces aides viennent appuyer des initiatives, qui favorisent la convivialité, la rencontre et l'accès à la culture dans nos villages.

**Les Amis de la Chapelle** (Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes) : pour les concerts, pièces de théâtre et les rassemblements des Saint-Maurice.

**Les Curginiens d'Ici et d'Ailleurs** (Courgenay) : pour l'événement Les Amériques débarquent à Courgenay, les festivals de musique et de théâtre, et les concerts.

**Cœur de Vanne** (Les Vallées de la Vanne) : pour les rendez-vous festifs Rest'au Marché et les concerts Note en Othe.

**Joyeuse Entente de Theil** (Les Vallées de la Vanne) : pour les concerts chaleureux autour du feu de la Saint-Jean.

**Comité des fêtes de Chigy** (Les Vallées de la Vanne) : pour l'animation musicale estivale.

**Musique en Othe** (Cerisiers) : pour une programmation musicale variée et accessible.

**Café de l'Éolienne** (Vaudeurs) : pour les concerts et les spectacles de théâtre au cœur du village.

**Vaudeurs Animations** : pour l'incontournable Festi-Boudin et les concerts proposés à la salle des fêtes.

**Point de Fuite** : pour l'alliance réussie entre nature et création avec le festival Forêt d'Othe à ciel ouvert.

**Loisirs et Culture** (Fournaudin) : pour les concerts proposés dans le village.

**Les Vieux Démarreurs** (Fournaudin) : pour les rassemblements de véhicules anciens et le tout premier Rétro-Camping à Courgenay.

**Syndicat d'Initiative de Cerisiers et du Pays d'Othe** (Cerisiers) : pour les frais liés aux actions touristiques du territoire.

**Association culturelle de Bagneaux** (Bagneaux) : pour le 1er festival Bagneaux en Scène.

**Vaumort Accueil** (Vaumort) : pour l'animation aussi insolite que fédératrice : le Lancer de menhirs !

### SOUTIEN AUX INITIATIVES CITOYENNES, SPORTIVES ET MÉMORIELLES

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe accompagne des projets qui favorisent l'engagement citoyen, la transmission de la mémoire, la sensibilisation à l'environnement ou encore la pratique sportive des jeunes. Qu'il s'agisse d'une subvention pour soutenir le sport scolaire, d'une aide pour encourager les événements écoresponsables ou d'un appui à des initiatives mémorielles locales, la CCVPO agit aux côtés des acteurs du territoire pour renforcer les valeurs de solidarité, de durabilité et de transmission.

### SOUTIEN À LA JEUNESSE ET AU SPORT

**Une subvention pour encourager le sport scolaire**

Dans le cadre de sa politique de soutien aux actions en faveur de la jeunesse et de la pratique sportive, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe verse une subvention à l'UNSS du collège Gaston Ramon de Villeneuve-l'Archevêque et à l'USEP pour les écoles primaires.

Ces aides permettent à l'association sportive du collège de proposer aux élèves diverses activités sportives en dehors du temps scolaire, d'organiser ou de participer à des compétitions inter-établissements, et de favoriser l'engagement des jeunes dans un cadre convivial et formateur.

Par ce soutien, la CCVPO réaffirme son engagement en faveur du sport scolaire, de l'épanouissement des collégiens et de la promotion des valeurs citoyennes à travers la pratique sportive.

Mag CCVPO_BAT5.indd 14 12/08/2025 10:13

## SOUTIEN À DES ÉVÉNEMENTS PLUS DURABLES

### Une aide pour des pratiques écoresponsables

Dans une démarche de réduction des déchets et d'organisation d'événements plus respectueux de l'environnement, la CCVPO accompagne les associations en proposant une aide financière pour l'achat de gobelets réutilisables type écocup.

Cette subvention couvre 50% du coût hors taxe des gobelets, dans la limite d'un montant raisonnable adapté à la taille des structures, afin de favoriser leur engagement vers des pratiques plus durables.

## VALORISATION DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE LOCALE

### Une aide pour restaurer la plaque du Maquis du Vignot

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine et de la mémoire collective, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) a décidé d'apporter son soutien à l'association Les Amis de la Chapelle, engagée dans la restauration de la plaque en hommage au Maquis du Vignot, à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes.

Cette plaque commémorative, située sur le site même où s'organisait la résistance locale pendant la Seconde Guerre mondiale, fait partie intégrante du patrimoine historique du territoire.

Ce geste vient saluer l'investissement des bénévoles dans la préservation de notre mémoire collective et illustre l'attachement de la collectivité à l'histoire locale et à ceux qui la font vivre.

### La CCVPO et les communes du territoire unies pour commémorer la Libération

Dans le cadre du 80e anniversaire de la Libération, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe, aux côtés des communes traversées par le convoi, a soutenu financièrement l'organisation d'un événement d'ampleur par AMMRYN (Association du musée mémorial résistance Yonne Nord) : le Convoi de la Liberté, qui s'est tenu les 21 et 22 septembre 2024.

Cette manifestation commémorative, portée par des associations locales, a pu voir le jour grâce à un travail collectif entre les élus du territoire, les bénévoles, et les passionnés d'histoire, réunis autour d'un objectif commun : honorer la mémoire des libérateurs de 1944 et transmettre cette histoire aux générations futures.

Ce week-end commémoratif a permis de retracer le passage des troupes américaines de 1944 grâce à un convoi de véhicules militaires, des cérémonies d'hommage, une reconstitution de combat et une exposition photo.

Le circuit du convoi, réparti sur les deux jours, a traversé : Les Clérimois > Foissy-sur-Vanne > Molinons > Villeneuve-l'Archevêque > Bagneaux > Chigy > Vareilles > Theil-sur-Vanne > Pont-sur-Vanne > retour aux Clérimois.

Un camp américain a été installé aux Clérimois durant tout le week-end, accessible au public. Pour faire revivre l'histoire, des costumes d'époque ont été mis à disposition par les communes, permettant aux habitants volontaires de participer en tenue. Une reconstitution de combat grandeur nature a été organisée à Villeneuve l'Archevêque.

Grâce à l'implication des élus, des associations locales et de nombreux bénévoles, cet événement a permis de rassembler le territoire autour d'un devoir de mémoire partagé.

Joyeuse Entente de Theil
© joyeuse entente theil

Maquis du Vignot

Les Vieux Démarreurs
© Claude Leger

Vaumort Accueil

Commémorer la Libération
© michel ojeda
MICHEL OJEDA

Musique en Othe

Musique en Othe

© Claude Leger
Rétrocamping



Mag CCVPO_BAT5.indd 15 12/08/2025 10:13

# Évènements phares organisés, coorganisés et/ou financés par la CCVPO

## Tout au long de l'année, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe initie, coconstruit ou soutient financièrement plusieurs événements majeurs qui participent à la vitalité du territoire

Qu'ils soient sportifs, culturels, festifs ou éducatifs, ces rendez-vous sont conçus avec les acteurs locaux pour favoriser l'accès à la culture, encourager les pratiques sportives, valoriser notre patrimoine naturel et historique, et renforcer le lien social dans nos communes.

### Opéra Bus
### Spectacle Adventice à Villeneuve-l'Archevêque

Le 17 mars 2024, la CCVPO et le Département de l'Yonne ont accueilli l'Opéra Bus à Villeneuve-l'Archevêque pour une représentation d'Adventice, création lyrique contemporaine.

Installés dans ce théâtre itinérant, les spectateurs ont vécu une expérience immersive et inédite, mêlant musique, chant et mise en scène innovante, au cœur du territoire.

*> Co-organisé par la ccvpo*

### RandOlyric à Cerisiers : une randonnée entre nature et opéra

Le 4 mai 2024, la CCVPO et le Département de l'Yonne ont proposé une randonnée pas comme les autres : la RandOlyric.

Dans la forêt domaniale de Cerisiers, les marcheurs ont été guidés par la voix du ténor Vincent Karche, offrant des airs lyriques en pleine nature.

Une expérience poétique et immersive, mêlant culture, émotion et découverte du patrimoine forestier local.

*> Co-organisé par la ccvpo*

### Jeux Satellites à Courgenay

Les 8 et 9 juin 2024, la CCVPO et le CDOS 89 ont organisé à Courgenay les Jeux Satellites, dans le cadre des JO de Paris 2024.

Plus de 350 participants ont profité d'un week-end festif mêlant animations sportives, spectacles, marché local et forum des associations.

*> Co-organisé et financé par la ccvpo*

### Olympiades à Cerisiers

Le 4 mai 2024, la commune de Cerisiers a accueilli les Olympiades, organisées par la CCVPO en partenariat avec l'US Cerisiers, Pays d'Othe Multisport et l'Ufolep. Cette journée multisport, ouverte à tous les âges et niveaux, a proposé une grande diversité d'activités : foot pétanque, handisport, jeux d'orientation, goalball, et bien d'autres.

Malgré une météo peu clémente, l'événement s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et inclusive, saluée par des retours très positifs de la part des participants, des bénévoles et du public.

*> Co-organisé et financé par la ccvpo*

### Ville à Joie
### Des services et de la convivialité au cœur des villages

En 2024, Ville à Joie a fait étape à Villechétive, Flacy, Foissy-sur-Vanne et Fournaudin, apportant services de santé, commerces ambulants, animations festives et services publics dans les villages.

Cette initiative itinérante, portée par une équipe pluridisciplinaire, a permis de recréer du lien social et de dynamiser les communes rurales.

Fort de son succès, le projet reviendra en 2025 pour continuer à faire battre le cœur de nos villages.

*> Co-organisé et financé par la ccvpo*

### Usépiades

Depuis 2024, la CCVPO prend en charge l'adhésion annuelle de toutes les classes du territoire qui souhaitent s'engager dans le dispositif USEP.

Organisées en partenariat avec l'USEP 89, ces olympiades réunissent les élèves du territoire autour d'activités sportives, coopératives et inclusives. L'objectif : transmettre les valeurs de l'olympisme et de la citoyenneté dès le plus jeune âge.

En 2024 et 2025, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe s'est pleinement mobilisée

Mag CCVPO_BAT5.indd 16 12/08/2025 10:13

pour proposer, organiser et animer une activité originale autour du tri des déchets : le jeu «Les Pros du Tri». À travers ce jeu grandeur nature, les enfants ont appris à trier les emballages ménagers, les ordures ménagères et les déchets compostables de manière ludique et concrète.

Parce qu'il est facile d'éduquer les enfants au tri — et qu'ils sont souvent les meilleurs ambassadeurs auprès de leurs parents — cette action s'inscrit dans notre volonté de sensibiliser dès le plus jeune âge aux écogestes du quotidien.

Pour remercier les élèves de leur participation, la CCVPO a également offert un diplôme à chaque classe «Les pros du tri», un badge souvenir à chaque élève, ainsi qu'un goûter bien mérité, très apprécié après l'effort sous le soleil !

Un grand bravo aux enfants, aux enseignants, à l'usep89 pour la coordination sportive.

Usep89, c'est quoi ? L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) est une fédération sportive scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques qui fait partie de la Ligue de l'Enseignement.

*> Soutenu par la ccvpo*

Opéra bus

© Club Hand Villeneuve
Jeux Satellites

Jeux Satellites

©Juliette DOMECE
Olympiades

©Juliette DOMECE
Olympiades

©Juliette DOMECE
Olympiades

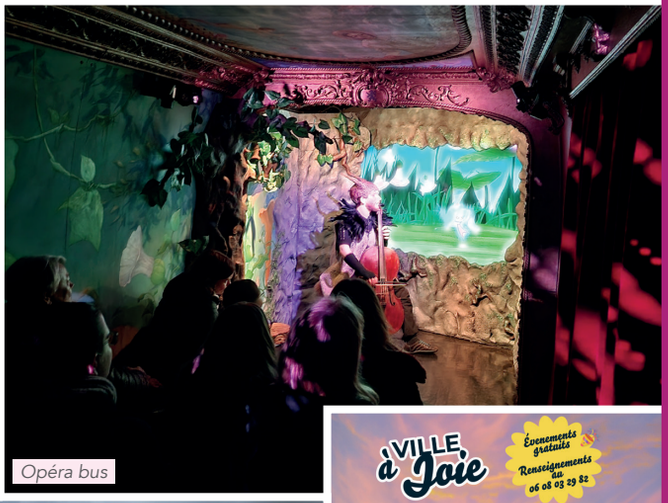
Opéra bus

Usépiades

Jeux Satellites

Usépiades

Usépiades

Usépiades



Mag CCVPO_BAT5.indd 17 12/08/2025 10:13

# Les temps forts de l'année Manifestations et événements

## Ici, chaque saison a ses temps forts, chaque village ses rendez-vous attendus

Derrière chaque manifestation, il y a des bénévoles engagés, des artistes inspirés, des producteurs passionnés, et surtout un territoire qui aime se retrouver. Découvrez les événements qui font battre le cœur de la Vanne et du Pays d'Othe

### La Fête des Saints de Glace – Vareilles

Chaque printemps, l'association Cœur de Vanne organise la Fête des Saints de Glace, un événement bucolique mêlant marché aux plantes, artisanat local, animations musicales et expositions artistiques.

Un dimanche festif et familial pour célébrer les savoir-faire du territoire et les plaisirs du jardinage.

*> Soutien matériel*

### Rest'au Marché – Theil-sur-Vanne

Chaque fin d'été, l'association Cœur de Vanne organise Rest'au Marché, un rendez-vous festif mêlant gastronomie locale, produits du monde et concert en plein air.

Devant la salle des fêtes, le public compose librement son repas parmi les stands de producteurs et artisans, dans une ambiance conviviale et musicale.

*> Soutien matériel et subventions*

© coeur de vanne

### Fête de l'Étang – Arces-Dilo

Chaque mois de juin, l'étang communal s'anime pour la Fête de l'Étang, organisée par Arces-Dilo Animation et les chasseurs de Saint-Ebbon.

Au programme : marché de producteurs, artisanat local, animations familiales, animations et jeux pour enfants, buvette et restauration sous rotonde.

Un dimanche champêtre et festif, dans un cadre naturel et apaisant.

*> Soutien matériel*

### Randonnée Dînatoire

Chaque année, près de 3 000 participants prennent le départ depuis le stade Jean Paquet pour une randonnée de 8 km ponctuée de haltes gourmandes.

À chaque étape : un plat préparé par des producteurs ou traiteurs locaux, dans une ambiance conviviale et souvent animée.

Organisée par le Comité des Fêtes et les associations locales, cette balade champêtre est sur réservation uniquement.

### Cinéma en plein air

Chaque été, la commune de Villeneuve-l'Archevêque convie les habitants à une soirée cinéma en plein air au stade des Six Gerbes. Organisé en partenariat avec l'Accueil de Loisirs et d'autres acteurs locaux, cet événement



Mag CCVPO_BAT5.indd 18 12/08/2025 10:13

gratuit et convivial rassemble petits et grands autour d'un film projeté à la tombée de la nuit.

Installés sur la pelouse, avec couvertures ou chaises pliantes, les spectateurs profitent d'une ambiance chaleureuse, souvent accompagnée d'une buvette sur place pour grignoter ou se désaltérer. Un moment de détente et de partage, à vivre en famille ou entre amis, sous le ciel étoilé du Pays d'Othe.

### La Theilloise – Theil-sur-Vanne

La Theilloise, organisée chaque printemps à Theil-sur-Vanne par l'association Joyeuse Entente avec l'UFOLEP et le VTT Club Sénonais, est un rendez-vous incontournable pour les amateurs de plein air. Au programme : parcours VTT de 25 à 45 km et randonnée pédestre de 10 km, ouverts à tous. Entre nature, sport et convivialité, l'événement séduit aussi bien les passionnés que les curieux, dans une ambiance chaleureuse portée par des bénévoles engagés.

### Festi Boudin – Vaudeurs

Chaque printemps, Vaudeurs célèbre la convivialité avec le Festi Boudin, organisé par l'association du Café de l'Éolienne. Ce repas festif met à l'honneur le boudin-frites, spécialité locale, servi dans la salle polyvalente Raymond Imbault. Dans une ambiance chaleureuse, le public profite d'un concert live, de bons plats et d'une soirée placée sous le signe du partage et de la gourmandise.

*> Soutien matériel et subventions*

### Vaudeurs Rétro Tour – Vaudeurs

Chaque année, l'association Les Amis de la Tour Salazar organise le Vaudeurs Rétro Tour, un rendez-vous festif autour des véhicules anciens. Pendant deux jours, autos, motos, tracteurs et engins agricoles investissent la place de l'Éolienne. Au programme : exposition de collections, balade motorisée sur inscription, marché de producteurs et artisans, buvette et restauration. Un week-end convivial mêlant passion mécanique, patrimoine local et savoir-faire du territoire.

### Flacy en Art – Flacy

Chaque mois de juin, Flacy en Art transforme le village de Flacy en une galerie à ciel ouvert. Peintures, sculptures, photos et installations investissent la salle communale, l'église et les jardins privés, dans une ambiance bucolique. Soutenu par des artistes locaux et associations culturelles, l'événement propose aussi rencontres, démonstrations et parfois animations musicales ou ateliers. Un rendez-vous où l'art et la nature se rencontrent avec simplicité et poésie.

*> Soutien matériel*

### Lancer de Menhir

Chaque septembre, la commune de Vaumort organise le Lancer de Menhir, un événement festif et original devenu embléma-



Mag CCVPO_BAT5.indd 19 12/08/2025 10:13

tique du village. Portée par la commune et l'association Vaumort Accueil, cette animation rassemble toutes les générations autour d'une compétition amicale de lancer de menhirs. La journée se poursuit avec concert, buvette, restauration, et un feu d'artifice. Un rendez-vous convivial mêlant humour, tradition détournée et esprit de village.

*> Soutien matériel*

### Un rendez-vous artistique incontournable à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes

© Pierre Millat

Chaque avril, l'association Les Amis de la Chapelle organise à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes le Salon artistique, un événement culturel majeur du territoire. Accueilli à la salle polyvalente transformée en galerie éphémère, ce salon réunit des artistes locaux et régionaux – peintres, sculpteurs, photographes, pastellistes – autour d'une exposition conviviale et accessible à tous. Chaque édition met à l'honneur un artiste reconnu, comme Suzanne Bardin en 2023. Porté par des bénévoles, l'événement soutient la création artistique. L'entrée est libre et gratuite.

*> Soutien matériel*

### Silex Day – Vareilles

Silex Day : un festival insolite et unique autour du silex à Vareilles

Chaque mois de septembre, le Maquis de Vareilles organise un événement pour le moins original : le Silex Day. Ce festival atypique, consacré au silex – pierre emblématique du Pays d'Othe – mêle art, science, humour et patrimoine dans une ambiance à la fois poétique et conviviale.

Expositions, démonstrations de taille de silex, concerts, conférences, jeux, installations sonores (comme le célèbre « silexophone ») : cette journée est l'occasion de redécouvrir le silex sous toutes ses formes, parfois inattendues, toujours surprenantes.

© maquis de vareilles

La 6e édition du Silex Day se tiendra le dimanche 21 septembre 2025, de 15h à 20h, au Maquis de Vareilles. Si vous ne connaissez pas encore ce rendez-vous unique en son genre, une visite sur le site du Maquis vous permettra de découvrir les éditions précédentes.

Le Maquis lance un appel à participation : artistes, curieux, collectionneurs, bricoleurs, rêveurs, scientifiques, musiciens, passionnés de patrimoine ou simples amoureux du silex… vos propositions sont les bienvenues ! Créations, conférences, objets, textes, installations, jeux ou recettes autour du silex – qu'ils soient savants, décalés, ludiques, gourmands, techniques, othéens ou paréïdoliques – peuvent intégrer la programmation.

Pour en savoir plus ou proposer une idée, contactez Christine Brouchoud au 03 86 88 31 15 ou rendez-vous directement au Maquis de Vareilles.

### 1ère édition du Festival de Musique de Bagneaux

Pour la première fois, l'Association Socio-Culturelle de Bagneaux, avec le soutien de la mairie et de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe, organise un festival de musique en plein air sur la place du village. Porté par le musicien bénévole Moulay, l'événement proposera plusieurs concerts gratuits aux styles variés (pop, rock, disco, variété), ainsi qu'un espace de restauration simple et convivial tenu par les bénévoles. Ce festival 100 % bénévole vise à valoriser la commune, renforcer les liens entre habitants, favoriser l'accès à la culture et promouvoir une démarche écoresponsable. Une soirée festive et ouverte à tous !

*> Soutien matériel et subventions*

### Forêt d'Othe à ciel ouvert – L'art au cœur de la nature

Du 2 au 6 août 2024, l'association Point de Fuite a lancé la première édition du festival Forêt d'Othe à ciel ouvert, une manifestation culturelle originale mêlant théâtre, musique et poésie en pleine nature. Les spectacles, gratuits, se sont tenus dans les forêts et parcs du Pays d'Othe, offrant une expérience artistique immer-

Des idées de sorties près de chez vous ?
L'agenda du territoire est en ligne sur la page d'accueil, pensez à le consulter régulièrement !



Mag CCVPO_BAT5.indd 20 12/08/2025 10:13

© point de fuite

sive. Soutenu par la CCVPO (2 500 € en 2024 et 3 000 € prévus en 2025), le festival met en valeur le patrimoine naturel, favorise l'accès à la culture pour tous, et crée du lien entre art, nature et habitants. Prochaine édition : du 8 au 12 août 2025.

*> Soutien matériel, logistique et subventions*

© point de fuite

# Un territoire qui prépare l'avenir

## Avec ses actions concrètes en matière d'aménagement, de soutien à l'activité économique et de gestion responsable du foncier, la CCVPO affirme sa volonté de bâtir un territoire attractif, équilibré et durable

Qu'il s'agisse d'accueillir de nouvelles entreprises, de valoriser les zones existantes ou de favoriser les ressources locales, chaque projet s'inscrit dans une logique de développement cohérente, au service des habitants et des générations futures.

### LA CCVPO ENTRE AU CAPITAL DE SENS INTENSE

**La CCVPO rejoint l'Agence d'attractivité Sens Intense**

En 2023, afin de renforcer la promotion touristique de son territoire et de développer de nouveaux partenariats, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe entre au capital de l'Agence d'attractivité Sens Intense, aux côtés de trois autres intercommunalités : la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS), la Communauté de communes du Nord de l'Yonne, et celle du Gâtinais en Bourgogne.

Sens Intense
TOURISME • ATTRACTIVITÉ

Cette coopération vise à bâtir une stratégie commune et cohérente de valorisation touristique du nord de l'Yonne, mutualisant les compétences, les moyens humains et les outils de communication. L'objectif : mieux accueillir les visiteurs, accompagner les porteurs de projets, et mettre en valeur les atouts de notre territoire auprès des habitants comme des touristes.

Grâce à cette entrée au capital, la CCVPO peut :

- Diffuser ses offres touristiques via les canaux de l'agence Sens Intense (réseaux sociaux, site web…),
- Faire référencer ses événements dans la base de données régionale Décibelles Data,



Mag CCVPO_BAT5.indd 21 12/08/2025 10:13

- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour les hébergements touristiques (meublés, chambres d'hôtes…),
- Participer à la commercialisation d'offres touristiques pour les groupes,
- Valoriser ses acteurs et animations dans le cadre d'une stratégie commune.

La CCVPO reste libre de ses commandes : elle paie uniquement les prestations qu'elle sollicite auprès de l'agence.

Avec cette collaboration, la Vanne et le Pays d'Othe intègrent le plus grand Office de Tourisme du département, couvrant 98 communes. Ce nouvel élan contribuera au rayonnement du territoire, à l'échelle locale comme régionale.

- Mise en place d'une taxe de séjour : un levier pour valoriser l'accueil touristique

## LA TAXE DE SÉJOUR EST ENTRÉE EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2025 SUR LE TERRITOIRE DE LA CCVPO

Depuis le 1er janvier 2025, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) a mis en place la taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire. Cette mesure, déjà appliquée dans de nombreux territoires touristiques, a pour objectif de soutenir le développement et la promotion du tourisme local.

### À quoi sert la taxe de séjour ?

La taxe de séjour permet de financer des actions en faveur du tourisme : mise en valeur du patrimoine, développement d'activités, communication, aménagements pour l'accueil des visiteurs, etc.

### Qui paie la taxe de séjour ?

La taxe est payée par les touristes (ou excursionnistes) qui séjournent à titre onéreux dans un hébergement du territoire (gîte, chambre d'hôtes, hôtel, camping, Airbnb, etc.). Les hébergeurs sont chargés de la collecter et de la reverser à la communauté de communes.

### Quels hébergements sont concernés ?

Tous les types d'hébergements touristiques, qu'ils soient classés ou non, sont concernés :

- Hôtels
- Meublés de tourisme (gîtes, locations saisonnières type Airbnb)
- Chambres d'hôtes
- Villages vacances
- Campings
- Aires de camping-car
- Auberges collectives

Les tarifs varient selon la catégorie et le classement de l'hébergement.

Cette mesure s'inscrit dans la volonté de la CCVPO de structurer son offre touristique, de mieux connaître et accompagner les hébergements du territoire, et d'offrir une expérience de qualité aux visiteurs. Grâce à la taxe de séjour, la collectivité pourra également financer le développement de ses sites touristiques et donner aux communes une meilleure visibilité sur les hébergements existants.

### PLATEFORME TAXE DE SÉJOUR

**Une Question ?**
Les services de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe restent à votre entière disposition pour vous informer et vous accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour.

**Pour toute question sur la taxe de séjour, contactez-nous :**
> Par courriel : ccvannepaysothe@taxesejour.fr
> Par téléphone : 03 86 65 19 49

Mag CCVPO_BAT5.indd 22 12/08/2025 10:13

# Des aires de jeux sécurisées et bien entretenues pour nos enfants

## La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe s'engage pour la sécurité et le bon fonctionnement des aires de jeux présentes sur l'ensemble du territoire

Depuis 2022, une politique de suivi rigoureuse a été instaurée afin de garantir un contrôle annuel de ces espaces, en partenariat avec les communes membres. Ce dispositif vise à prévenir les risques et à assurer un cadre de jeu agréable pour les enfants.

Chaque commune reste responsable de l'achat, de l'installation et du renouvellement des équipements. De son côté, la CCVPO assure, chaque année, le contrôle réglementaire des installations, l'entretien des espaces verts autour des aires de jeux ainsi que les petites réparations nécessaires. Ces interventions sont réalisées soit à la suite du rapport de contrôle, soit sur signalement des communes.

Grâce à cette collaboration étroite, nous veillons collectivement à offrir des lieux de loisirs à la fois ludiques, sûrs et accueillants pour les plus jeunes.

*Aire de jeux Theil sur Vanne*

*Jardin du reveil Villeneuve l'Archevêque*

*Aire de jeux Courgenay*

*Aire de Jeux Vaudeurs*

*Aire de jeux Saint Maurice-aux-Riches-Hommes*



Mag CCVPO_BAT5.indd 23 12/08/2025 10:13

# Deux gymnases au service du territoire

## Gestion, amélioration et sécurisation

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe assure la gestion de deux gymnases situés sur son territoire : celui de Villeneuve l'Archevêque, dont elle est propriétaire, et celui de Cerisiers, propriété du Département mais géré par la collectivité. Ces équipements sont des lieux de vie sportive essentiels, utilisés tout au long de l'année par de nombreuses associations et établissements scolaires.

### VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE

#### Vers plus de confort pour les usagers

Ce gymnase de 1 651 m² comprend une grande salle de sport, une salle de gymnastique et un dojo. Il accueille régulièrement sept associations sportives, ainsi que le collège et deux écoles du territoire.

Pour améliorer le confort des utilisateurs, une étude énergétique est en cours. Elle prévoit notamment l'installation de ballons thermo-dynamiques, qui permettront de renforcer la performance énergétique du bâtiment et d'offrir davantage de confort dans les vestiaires.

### CERISIERS : UN GYMNASE LARGEMENT UTILISÉ

Bien que toujours propriété du Département, le gymnase de Cerisiers (1 400 m²) est géré au quotidien par la CCVPO. Il est aujourd'hui utilisé par cinq associations, neuf écoles du territoire et un établissement spécialisé.

### UNE GESTION STRUCTURÉE ET GRATUITE DES CRÉNEAUX

Chaque année, la CCVPO attribue gracieusement les créneaux d'utilisation des deux gymnases aux écoles et associations du territoire, en veillant à un équilibre équitable entre les usagers. Cette organisation contribue au bon fonctionnement de ces lieux sportifs et à leur ouverture au plus grand nombre.

### DES ÉQUIPEMENTS MIEUX PROTÉGÉS

Face à plusieurs actes de vandalisme, notamment à Cerisiers, la collectivité a décidé de renforcer la sécurité des deux équipements. Un système d'accès connecté a été déployé. Ce dispositif innovant nous permet de mieux contrôler les entrées, d'éviter les intrusions, et de garantir une utilisation sereine des installations.

# Installation d'une piste d'hélicoptère du SMUR

## Le Département de l'Yonne fait face à des défis importants en matière de démographie médicale et d'accès aux soins

Dans ce contexte, la commune de Villeneuve l'Archevêque a été identifiée comme prioritaire par le SMUR et le SAMU, en raison de sa distance avec l'hôpital le plus proche.

Pour améliorer l'accès aux soins d'urgence, une zone d'atterrissage a été aménagée sur une parcelle appartenant à la Communauté de communes, à proximité du gymnase de Villeneuve l'Archevêque. Cette initiative, portée en partenariat avec le Conseil Départemental, renforce la sécurité et la réactivité des services d'urgence dans la région.

89 Yonne LE DÉPARTEMENT



Mag CCVPO_BAT5.indd 24 12/08/2025 10:13

# Un accueil ados ouvre ses portes !

Dès cet été, un espace entièrement dédié aux adolescents ouvre ses portes sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Ce projet, porté par la Communauté de Communes et géré par la Commune de Villeneuve l'Archevêque, en lien étroit avec l'accueil de loisirs, répond à une attente forte des jeunes et à un véritable besoin d'accompagnement structuré de leurs temps libres.

Pensé avec les adolescents et pour les adolescents, ce nouvel accueil a pour ambition de favoriser leur autonomie, de stimuler leur engagement citoyen et de contribuer à leur épanouissement personnel.

Encadrés par des animateurs qualifiés et attentifs à leurs envies comme à leurs préoccupations, les jeunes pourront y trouver :

- Des activités culturelles, sportives et numériques,
- Des temps d'échange et de discussion,
- Des projets à construire ensemble (sorties, séjours, actions solidaires ou intergénérationnelles).

Ce lieu de rencontre s marque une avancée concrète pour le bien-être des familles et le dynamisme de notre territoire.

Ce nouvel accueil sera installé au Mille Club de Molinons, un bâtiment emblématique du patrimoine local.

Un véhicule 9 places est en cours d'acquisition afin de permettre à TOUS les jeunes du territoire qui le souhaitent de participer aux activités proposées, sans aucune contrainte de mobilité. Ce projet est cofinancé par la CAF, la MSA, l'État et la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).

# S'engager pour le territoire et les familles

## Une dynamique commune avec la CAF et la MSA

La CCVPO poursuit son engagement pour le bien-être de ses usagers, avec la mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), et, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à travers le dispositif « Grandir en Milieu Rural ».

C'est une démarche globale et concertée, un projet de territoire construit à partir des réalités du territoire et des besoins exprimés.

La Convention Territoriale Globale vise à coordonner les politiques publiques dans plusieurs domaines essentiels à la vie des habitants :
- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Parentalité
- Accès aux droits
- Animation de la vie sociale

En complément, Grandir en Milieu Rural vient renforcer cette dynamique en ciblant les particularités des zones rurales.

### Pourquoi un projet de territoire ?

Notre territoire évolue, tout comme les besoins de ses habitants. En signant une CTG et Grandir en Milieu Rural, nous affirmons notre volonté de :

- Répondre d'avantage aux attentes des familles
- Développer des actions cohérentes et complémentaires,
- Renforcer les partenariats locaux
- Favoriser l'épanouissement des jeunes : accès à la culture et aux loisirs



Mag CCVPO_BAT5.indd 25 12/08/2025 10:13

## Et concrètement ?

Grâce à la CTG et Grandir en Milieu Rural (GMR), plusieurs projets pourront être consolidés ou développés dans les années à venir :

- Développement d'activités jeunesse pour l'ensemble du territoire par l'ouverture d'un Accueil Ados
- Renforcement des partenariats en cours
- Renforcement du soutien à la parentalité
- Développement de services pour tous les publics

## Une dynamique collective au service des habitants

Ces dispositifs (CTG et GMR) sont l'opportunité de construire ensemble un territoire plus solidaire, plus attentif aux besoins de chacun.

Ils reposent sur un engagement commun à long terme, dans un esprit de coopération et d'innovation sociale.

Depuis plusieurs mois, des échanges ont lieu avec les acteurs du territoire (professionnels, associations locales, partenaires, élus..).

## Une ambition partagée : améliorer la qualité de vie pour tous

Grâce à la CTG et GMR, la CCVPO s'inscrit dans une dynamique de long terme : faire du territoire un espace où il est agréable de grandir, vivre en famille, et s'épanouir à tous les âges de la vie.

*Renouvellement signé le 6 novembre 2024*

Mag CCVPO_BAT5.indd 26 12/08/2025 10:13

# Assainissement

## Ce qu'il faut savoir sur la compétence assainissement de la CCVPO

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) exerce les compétences en matière d'assainissement sur l'ensemble de son territoire, selon deux modes d'intervention :

- L'assainissement collectif consiste en un réseau destiné à acheminer les eaux usées vers un dispositif d'épuration collectif, afin qu'elles soient traitées avant leur rejet dans le milieu naturel. Il est couramment désigné sous le nom de « tout-à-l'égout ».
- L'assainissement non collectif (ANC), qu'il soit individuel ou regroupé, est le plus souvent situé à proximité directe du bâtiment à traiter. Il repose sur un processus en deux étapes : un prétraitement, par décantation des matières solides et rétention des éléments flottants, puis une filtration par le sol naturel (si la configuration le permet), sur sol reconstitué (type filtre à sable), ou à l'aide de matériaux filtrants minéraux ou végétaux. L'eau ainsi épurée est ensuite rejetée soit par infiltration directe dans le sol, soit dans une zone de dispersion ou un fossé, selon les contraintes du terrain.

Ces deux modes d'assainissement sont encadrés par deux règlements distincts, qui précisent les prestations assurées par la CCVPO ainsi que les obligations des utilisateurs et des propriétaires. Ces règlements sont disponibles en téléchargement sur le site de la collectivité ou en flashant ces codes :

Règlement du Service public d'Assainissement Collectif

Règlement de Service public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

### Un réseau structuré autour de 9 stations d'épuration

La CCVPO est maître d'ouvrage de neuf stations d'épuration, situées sur les communes suivantes : Arces, Cerisiers, Les Clérimois, Courgenay, Molinons, les Vallées de la Vanne (2), Vaudeurs et Villeneuve-l'Archevêque. Trois types de procédés d'épuration y sont déployés :

- Les stations à boues activées, qui reproduisent artificiellement le processus naturel d'auto-épuration des rivières (présentes à Villeneuve-l'Archevêque, Molinons et Arces).
- Les lagunages, dispositifs d'épuration biologique naturelle des eaux usées (à Les Vallées de la Vanne (Chigy), Les Clérimois, Courgenay et Vaudeurs).
- Les filtres plantés de roseaux, procédés épuratoires récents exploitant les capacités filtrantes naturelles des végétaux associés à des substrats minéraux comme le sable et le gravier (installés à Les Vallées de la Vanne (Theil-sur-Vanne), et, plus récemment, à Cerisiers).

### Missions du service assainissement collectif

Le service assainissement collectif de la CCVPO est chargé, entre autres, des missions suivantes :

- Veiller à la préservation du milieu naturel et des ressources en eau.
- Collecter et traiter les eaux usées via les réseaux souterrains et les postes de relèvement, jusqu'aux stations de traitement, avant restitution au milieu naturel.
- Valoriser, par épandage agricole, les boues issues du processus de dépollution.
- Contrôler les stations d'épuration.
- Surveiller, entretenir et inspecter les réseaux.
- Assurer le suivi administratif et financier du service d'assainissement collectif et non collectif.
- Réaliser des analyses et des prélèvements dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire.
- Organiser et suivre les chantiers engagés.

### Quelques chiffres clés (année 2023)

- 40 km de réseaux
- 13 postes de relèvement
- 9 stations d'épuration
- 160 000 m³ d'eaux usées traitées

### Une vision à long terme grâce aux Schémas Directeurs d'Assainissement

La réalisation de Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA) a permis d'établir un descriptif précis des ouvrages de collecte, de transport et de traitement des eaux usées. Ce diagnostic périodique obligatoire a mis en



Mag CCVPO_BAT5.indd 27 12/08/2025 10:13

lumière le vieillissement de certains équipements et la vulnérabilité de certains réseaux.

Ces constats ont abouti à l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel de travaux, avec pour priorité les ouvrages présentant un impact significatif sur les milieux naturels sensibles. À ce titre, la réhabilitation et la mise en conformité des réseaux et stations sont désormais essentielles, notamment sur les communes de Courgenay et Villeneuve-l'Archevêque, dont les milieux récepteurs sont classés sensibles.

### L'importance d'un entretien régulier et de bons gestes au quotidien

Qu'il soit collectif ou non, tout assainissement nécessite un entretien régulier. Pour le parc d'assainissement collectif de la CCVPO, un inventaire complet des équipements électromécaniques, mécaniques, électriques et hydrauliques a été réalisé. Il démontre que, malgré des opérations de maintenance préventive fréquentes, des casses et pannes peuvent survenir, en particulier sur les ouvrages dotés d'équipements spécifiques conçus pour limiter l'impact des déchets inadaptés.

Un geste que l'on pense anodin – comme jeter un déchet résistant, gras ou fibreux (lingette…) dans les toilettes – peut avoir des conséquences graves et coûteuses, telles que :

- Le bouchage des réseaux ;
- Des pannes récurrentes entraînant l'entretien et le remplacement onéreux des pompes de relevage ;
- Un impact environnemental direct, notamment la pollution des rivières ;
- Une augmentation des coûts d'assainissement, liée à des interventions de plus en plus fréquentes.

### Les principaux déchets responsables :

- Lingettes : elles ne se décomposent pas et forment des amas bloquant les pompes.
- Graisses et huiles de cuisine : elles se solidifient et s'accrochent aux parois.
- Couches, bandes chirurgicales, cotons-tiges, masques, protections hygiéniques : tous ces objets bloquent les pompes.
- Mégots de cigarette : ils contiennent des substances chimiques polluantes.
- Médicaments, emballages et produits chimiques : ils polluent l'eau et détériorent les unités de traitement.

### Faits marquants récents

- Molinons et Arces : les stations d'épuration ont été équipées de déshytubes, afin d'optimiser la déshydratation, le stockage et l'extraction des boues issues du traitement des eaux usées.
- Cerisiers et Theil-sur-Vanne : des opérations de désherbage et de faucardage ont été réalisées sur les casiers des stations.
- Villeneuve-l'Archevêque et Arces : suite à la casse du support de fond de l'agitateur et d'une vanne, l'impossibilité de vidanger les bassins d'aération a nécessité l'intervention de scaphandriers en eaux troubles pour remplacer les pièces défectueuses.

*Déshytube Arces Dilo installations 2024*

*Faucardage*

*Intervention scaphandrier step VA réparations 2024*

Mag CCVPO_BAT5.indd 28 12/08/2025 10:14

# TOUT À L'ÉGOUT ?

# NON, PAS TOUT !

**Les lingettes, c'est pas dans les toilettes !**

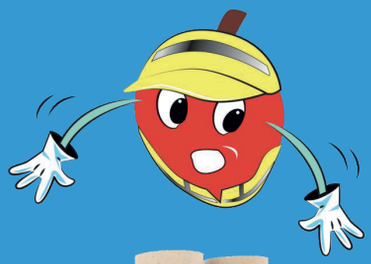

Les protections hygiéniques, les cotons-tiges, les masques, les rouleaux de papier WC, les gants, les lingettes, etc, même biodégradables !

PAS DANS LES TOILETTES !

Les lingettes biodégradables mettent plusieurs jours à se dissoudre… Et seulement quelques heures pour arriver en station d'épuration !
Elle ne peuvent donc pas être dissoutes !

## AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Les déchets bouchent vos canalisations, dégradent les ouvrages d'assainissement, augmentent vos factures d'eau, vos impôts et polluent l'environnement.

Toute infraction peut donner lieu à une mise en demeure et à des poursuites devant les tribunaux compétents.



Mag CCVPO_BAT5.indd 29 12/08/2025 10:14

# Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC)

## Comprendre la participation au financement

La PFAC : un financement pour l'assainissement collectif

Depuis le 1er janvier 2022, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe a mis en place la PFAC. Cette contribution, fixée à 3 500 € par branchement, concerne les propriétaires de maison individuelle ou de logements qui doivent se raccorder au réseau public d'assainissement, notamment dans le cadre de constructions neuves, d'extensions ou de changements d'usage.

Cette participation remplace l'ancienne PRE (Participation pour Raccordement à l'Égout) et permet de financer les extensions ou la rénovation des réseaux d'assainissement du territoire.

Le paiement est exigible :

- Lors du raccordement effectif pour les constructions neuves ou existantes non raccordées.
- À la réalisation d'une extension ou d'un aménagement générant un nouveau raccordement.

À savoir :

- Le raccordement est obligatoire dans les 2 ans suivant la mise en service du réseau.
- Les travaux sur la partie privée du branchement sont à la charge du propriétaire.
- Une demande de raccordement doit être adressée à la CCVPO, et un contrôle de conformité est ensuite réalisé par la SAUR.

**Mes démarches en 8 étapes**

1. Je dépose ma demande d'autorisation d'urbanisme en mairie
2. J'obtiens l'arrêté de mon permis de construire ou déclaration préalable
3. Je démarre les travaux de construction
4. Je demande l'autorisation de raccordement auprès de la CCVPO
5. Je contacte la SAUR pour la réalisation du contrôle de conformité du branchement neuf
6. Je réalise après accord de la CCVPO, les travaux de raccordement au réseau public des eaux usées
7. Je reçois le compte-rendu relatif au contrôle de conformité réalisé par la SAUR
8. La trésorerie m'envoie par courrier le titre pour le paiement de la PFAC

# Service technique

## Ce qu'il faut savoir sur les compétences de la CCVPO

Sur un territoire rural vaste de 401,20 km², la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) s'appuie sur une équipe technique engagée, aux compétences multiples. Ces femmes et hommes de terrain assurent, souvent dans l'ombre, la gestion, l'entretien et la valorisation des équipements intercommunaux. Leur travail est indispensable au quotidien des habitants comme au bon déroulement des événements locaux.

Ils ne sont que deux agents techniques, mais leurs missions sont nombreuses et couvrent l'ensemble du territoire. Ces agents assurent notamment :



Mag CCVPO_BAT5.indd 30 12/08/2025 10:14

- L'entretien des espaces verts
- La maintenance des bâtiments intercommunaux (gymnases, aires de jeux, bureaux, etc.) :
- Le suivi des Points d'Apport Volontaire (PAV) et la lutte contre les dépôts sauvages.
- L'appui logistique lors des manifestations

Deux autres agents d'entretien sont en charge du nettoyage et de l'entretien ménager des infrastructures de la CCVPO. Leur mission : garantir des locaux propres, sains et accueillants, qu'il s'agisse des bâtiments administratifs, des gymnases ou d'autres équipements.

Enfin, plusieurs agents dédiés aux déchèteries assurent l'accueil et l'entretien des deux déchèteries intercommunales de Cerisiers et Villeneuve-l'Archevêque. Ils conseillent les usagers, veillent à la bonne organisation des dépôts, entretiennent les sites et participent activement à la gestion durable des déchets.

Leur présence se devine dans chaque sentier débroussaillé, chaque bâtiment entretenu, chaque évènement monté, chaque aire de jeu sécurisée. Leur travail est parfois invisible, mais son effet est concret : améliorer le cadre de vie des habitants, valoriser les communes et faire vivre le territoire.

# Déchets et environnement :

## Ce qu'il faut savoir sur les compétences de la CCVPO

Chaque jour, le service Déchets – Environnement de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) agit pour offrir à tous les habitants un cadre de vie propre, sain et durable.

Ses missions sont nombreuses et essentielles au bon fonctionnement du territoire :

- Collecte et traitement des déchets ménagers : ordures ménagères, tri sélectif, verre, encombrants,
- Gestion des déchèteries communautaires,
- Distribution de sacs jaunes, composteurs et conteneurs, avec l'appui des mairies,
- Lutte contre les dépôts sauvages et actions de prévention, sur les PAV (Point d'Apport Volontaire)
- Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets auprès de tous les publics.

Le service s'engage également dans l'avenir à travers l'élaboration d'un plan de prévention des déchets, en lien avec différents partenaires comme le SDCY (Syndicat Départemental des Collectes de l'Yonne) et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Par ses actions, la CCVPO veille à améliorer les équipements, répondre aux besoins des usagers et encourager une gestion plus responsable des déchets.

Ensemble, adoptons les bons gestes pour un territoire plus propre et plus respectueux de l'environnement !

Mag CCVPO_BAT5.indd 31 12/08/2025 10:14

# Nouvelles colonnes à verre et réaménagement des PAV

## Dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des déchets, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe a lancé le remplacement progressif des colonnes à verre sur l'ensemble du territoire.

Cette opération vise à moderniser le service de tri tout en prenant en compte le confort des usagers et les enjeux environnementaux. Trois axes d'amélioration ont guidé cette démarche :

- Réduction des nuisances sonores : de nouvelles colonnes insonorisées ont été installées, permettant de limiter le bruit lors des dépôts de verre, notamment en soirée ou tôt le matin.
- Accessibilité renforcée : les nouvelles colonnes sont équipées d'un double accès pour répondre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), et ainsi faciliter leur utilisation par tous.
- Sécurisation des emplacements : sur plusieurs sites, des dalles en béton ont été créées ou rénovées afin d'assurer une implantation stable et un usage sécurisé.

Ces aménagements traduisent l'engagement de la CCVPO en faveur d'un tri plus efficace, respectueux de l'environnement et inclusif.

Merci à tous les habitants de continuer à trier le verre : un geste simple, aux effets durables et bénéfiques pour notre planète !

# Tri à la source des biodéchets

## Compostons ensemble pour l'avenir !

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) impose à tous les citoyens, collectivités et acteurs économiques de trier à la source leurs biodéchets. Une nouvelle étape clé pour limiter le gaspillage et favoriser la valorisation des déchets organiques.

### La CCVPO s'engage pour vous accompagner

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) agit concrètement pour faciliter la mise en œuvre de cette obligation sur son territoire. Plusieurs dispositifs sont progressivement déployés :

- Distribution de composteurs individuels aux foyers,
- Installation de sites de compostage partagés dans certains villages.

Ces actions permettent aux habitants de trier plus facilement leurs biodéchets à la source, que ce soit à domicile ou en pied d'immeuble.

### Pourquoi composter ?

Les biodéchets (restes de repas, épluchures, marc de café, sachets de thé…) représentent près de 30 % de nos poubelles. Jetés avec les ordures ménagères, ils finissent incinérés ou enfouis, ce qui génère des gaz à effet de serre et gaspille une ressource précieuse.

Le compostage, au contraire, réduit le volume de déchets, tout en produisant un engrais naturel et gratuit pour jardins, potagers ou espaces verts.



Mag CCVPO_BAT5.indd 32 12/08/2025 10:14

Un geste simple, écologique et utile !
Chaque foyer recevra des consignes d'utilisation et bénéficiera d'un accompagnement personnalisé.

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans cette démarche ! Composter, c'est agir concrètement pour un territoire plus propre, plus durable, et plus responsable.

**Vous souhaitez un composteur ?**
Contactez le service Déchets – Environnement de la CCVPO
dechets@ccvpo.fr - 03 86 88 58 51

# Travaux à la déchèterie de Villeneuve l'Archevêque :

## Plus d'accessibilité, plus de services

Modernisation de la déchèterie de Villeneuve-l'Archevêque : un site repensé pour l'avenir

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) a engagé un important chantier de réhabilitation et d'agrandissement de la déchèterie de Villeneuve-l'Archevêque. Ces travaux ont pour ambition de mieux accueillir les usagers, renforcer la sécurité et répondre aux enjeux actuels de la transition écologique.

Les principaux objectifs de cette modernisation sont :

- Sécuriser et fluidifier les accès pour les usagers et les agents,
- Développer de nouvelles filières de tri, pour valoriser des déchets spécifiques tels que le mobilier, le plâtre ou encore les déchets dangereux en petites quantités,
- Optimiser la gestion des flux et améliorer la qualité du tri,
- Créer des espaces plus fonctionnels et lisibles, dans un environnement propre et organisé.

Cette nouvelle configuration intégrera également une zone dédiée au réemploi, en cohérence avec l'engagement fort de la CCVPO en faveur de la transition écologique : prolonger la vie des objets, limiter les déchets, encourager la récupération.

Merci de votre compréhension pendant cette phase de travaux : ces aménagements bénéficieront à tous à long terme et participeront activement à une gestion des déchets plus moderne, plus responsable, et plus respectueuse de l'environnement.

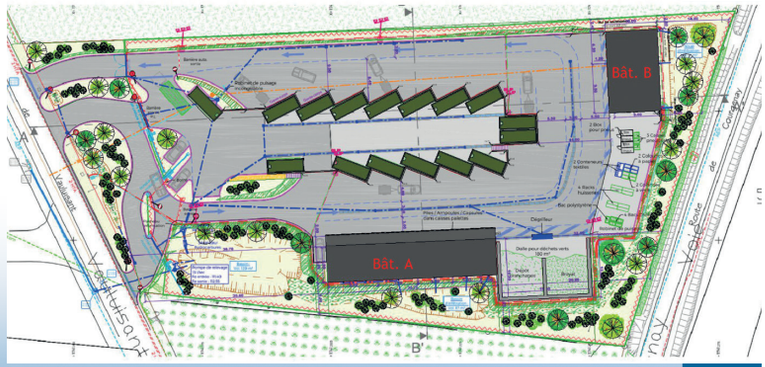

Mag CCVPO_BAT5.indd 33 12/08/2025 10:14

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

## Un outil essentiel pour accompagner le développement du territoire

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe est compétente pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document qui fixe les grandes orientations d'aménagement à l'échelle des 22 communes.

Il est important de noter que la CCVPO n'est pas en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.), qui restent du ressort des communes ou des services instructeurs désignés.

Approuvé le 26 mai 2021, le PLUi constitue depuis une feuille de route partagée pour organiser l'urbanisation, préserver les espaces naturels et agricoles, et encourager un développement harmonieux du territoire. Jusqu'à récemment, le document n'avait pas fait l'objet de modifications.

Deux procédures sont actuellement en cours afin d'adapter le PLUi aux besoins du territoire :

- Une modification de droit commun a été engagée dans le cadre du projet d'aménagement de 30 hectares sur la zone d'activités de Mauny, à cheval sur les communes de Bagneaux et Villeneuve-l'Archevêque. Elle a pour objectif d'ouvrir à l'urbanisation la partie ouest de la zone classée 2AUX. L'enquête publique s'est tenue du 9 au 24 avril 2025.

- En parallèle, une modification simplifiée est en cours pour ajuster certaines règles du PLUi. Ces adaptations, de nature réglementaire, n'ont pas d'impact majeur sur les orientations globales du document. Une consultation du public a été organisée du 16 mai au 16 juin 2025.

Ces ajustements traduisent la volonté de la Communauté de communes d'adapter ses outils aux projets concrets, tout en veillant à la cohérence territoriale et au respect des équilibres entre développement, cadre de vie et environnement.

# Renforcement de la mutualisation des équipements pour les communes

Dans une logique de solidarité et d'optimisation des moyens, la Communauté de communes met à disposition des 22 communes membres un ensemble d'équipements événementiels : des barnums, une scène mobile, des grilles d'exposition, ainsi que du matériel technique comme une dameuse ou une tarière, sans oublier des équipements liés à la voirie tels qu'un radar pédagogique ou des séparateurs de voies.

Après une année 2022 marquée par un ralentissement des manifestations lié au contexte sanitaire, l'activité a fortement repris depuis 2023, avec une nette augmentation des demandes de mutualisation.

Pour accompagner cette dynamique, le règlement d'utilisation du matériel a été actualisé. Désormais, chaque commune dispose d'un référent identifié et les réservations passent par un bon dédié, afin de faciliter la gestion, renforcer la coordination et garantir un usage optimal des équipements.

Mag CCVPO_BAT5.indd 34 12/08/2025 10:14

# Développement économique

## Cap sur l'attractivité du territoire

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe s'engage activement pour renforcer l'essor économique local, en développant ses propres zones d'activités, en pilotant des diagnostics réglementaires.

### Deux zones d'activités gérées par la CCVPO

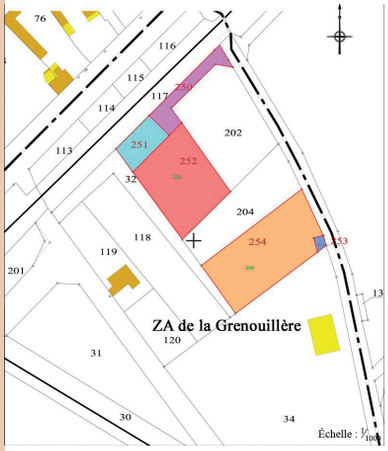


Zone de la Grenouillère – Chigy

Située sur la commune de Les Vallées de la Vanne, cette zone comprend 4 parcelles.

- Une d'entre elles a récemment été vendue à Yonne Équipement pour installer la « carrosserie MILAT ».
- Les travaux de raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunications sont terminés.

La carrosserie MILAT a ouvert ses portes le 2 juin 2025.

Zone des Vignes de Mauny – Bagneaux / Villeneuve-l'Archevêque

Un vaste projet est à l'étude sur ce site de 30 hectares.

- Ce développement pourrait, à terme, accueillir plusieurs entreprises et générer des dizaines, voire des centaines d'emplois.
- Le rayonnement se fera sur de nombreuses communes du territoire.

### Foncier économique : un état des lieux imposé par la loi Climat

Dans le cadre de la loi « Climat et Résilience » (article 220), la CCVPO doit réaliser un inventaire des zones d'activités économiques existantes sur son territoire.

Objectifs :

- Identifier les surfaces disponibles et occupées
- Calculer le taux de vacance
- Favoriser la requalification des espaces avant toute artificialisation, conformément à la règle du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Ce diagnostic offrira une vision claire des capacités d'accueil du territoire et guidera les futures décisions d'aménagement économique.

# Le fonds regional des territoires : FRT

Suite à la crise sanitaire du Covid, la Région Bourgogne Franche Comté a mis en place, en coopération avec les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) et la Banque des Territoires, un pacte régional afin d'accompagner les entreprises pour la relance de l'économie de proximité.

Pour soutenir les entreprises établies sur les 22 communes de la communauté de communes, la CCVPO a adhéré à ce pacte régional.

Elle a géré les fonds ainsi attribués dans ce cadre. Après analyse et approbation des dossiers reçus, la CCVPO a apporté alors des soutiens financiers aux entreprises ayant des besoins en cette période difficile.



Mag CCVPO_BAT5.indd 35 12/08/2025 10:14

# Développement numérique

## La communauté de Communes de Communes a investi aux côtés de l'Etat, pour le développement de la téléphonie mobile, afin de lutter contre les zones blanches

Quatre nouveaux pylônes de téléphonie ont été ainsi financés à Cérilly, Cerisiers, Coulours, et Vaudeurs.

### Montée en débit numérique

La communauté de Communes de Communes investi également aux côtés du département de l'Yonne et de l'Etat pour apporter le haut débit dans les foyers du territoire.

Le déploiement de la fibre pour tous est effectif depuis la fin d'année 2024.

# Un engagement commun pour la transition écologique

## Signature du Contrat d'Objectif Territorial (COT)

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO), aux côtés des Communautés de Communes du Jovinien, du Gâtinais en Bourgogne et de Yonne Nord, a franchi une étape clé dans son engagement pour la transition écologique en signant un Contrat d'Objectif Territorial.

Il s'agit d'un contrat signé avec l'ADEME, qui vise à coordonner les actions des quatre territoires en matière de sobriété énergétique, de commande publique durable et d'adaptation au changement climatique.

### Un projet et des objectifs collectifs

Ce Contrat d'Objectif Territorial (COT) a pour vocation d'accompagner les intercommunalités dans la mise en œuvre de politiques locales ambitieuses et cohérentes en matière de transition écologique. Il repose sur une vision partagée entre les territoires, avec des priorités clairement définies :

- La rénovation énergétique des bâtiments publics
- L'éco-exemplarité des collectivités
- La réduction des déchets et le développement de l'économie circulaire
- La sensibilisation des citoyens et des acteurs économiques

Une démarche partenariale et solidaire

En unissant leurs forces, les quatre territoires engagés dans ce contrat peuvent initier des projets communs, mutualiser les moyens, partager leurs idées et leurs expériences. Cette coopération permet d'agir plus efficacement, tout en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

Mag CCVPO_BAT5.indd 36 12/08/2025 10:14

# Zoom sur une action du COT : Le Défi Zéro Déchet

## Mobilisation collective dans le nord de l'Yonne !

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT), un défi original et engagé a été lancé pour réduire nos déchets du quotidien : le Défi Zéro Déchet. Porté à l'échelle de plusieurs intercommunalités, il mobilise familles, associations et collectivités autour d'un objectif commun : adopter des gestes simples pour produire moins de déchets.

Cette démarche participative, déjà expérimentée en 2024 et renouvelée du 8 mars au 7 juin 2025, propose un accompagnement concret à travers :

- des challenges ludiques à relever en famille,
- des ateliers pratiques (fabrication de produits ménagers, compostage, cuisine anti-gaspi),
- des moments d'échange d'astuces et de bonnes adresses locales,
- des journées thématiques pour aller plus loin ensemble.

### Ils ont relevé le défi !

Parmi les participants de notre territoire, plusieurs familles ont partagé leurs premiers pas vers un mode de vie plus durable :

« On a découvert les achats en vrac. On essaye désormais de faire notre ménage avec du savon de Marseille et du bicarbonate, et on utilise des serviettes en tissu plutôt que du papier. »

« Les défis nous poussent à repenser nos habitudes, comme finir ce qu'il y a dans les placards avant d'acheter. C'est une façon de consommer plus consciemment. »

Un pas après l'autre, ces petites actions du quotidien participent à une transition plus large… et durable !

Mag CCVPO_BAT5.indd 37 12/08/2025 10:14

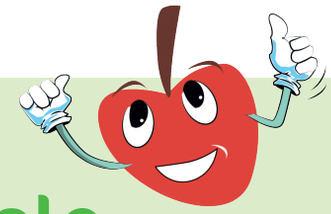

# Les vergers conservatoires : préserver la biodiversité locale

## Préservation du patrimoine fruitier local

La Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) s'engage activement pour la préservation du patrimoine fruitier local.

Ces actions visent à sauvegarder les variétés fruitières locales, un patrimoine précieux pour la biodiversité régionale et un atout pour le maintien des traditions horticoles du territoire. Cette démarche permet de renforcer le lien entre l'environnement, la culture et les savoir-faire locaux, tout en contribuant à la diversité des écosystèmes.

Deux vergers conservatoires ont ainsi été implantés, l'un à Villechétive et l'autre à Fournaudin.

### Bon à savoir

**Le Syndicat cidricole du Pays d'Othe lance un projet d'obtention d'une IGP – Indication Géographique Protégée** – pour les jus de pomme et cidres issus de cette région vallonnée, située à cheval sur l'Aube et l'Yonne. Trois producteurs du territoire Vanne et Pays d'Othe participent à cette démarche, visant à valoriser l'origine et le savoir-faire local.

Mag CCVPO_BAT5.indd 38 12/08/2025 10:14

# Un Plan Alimentaire Territorial pour une alimentation saine, locale et durable

Face aux enjeux croissants liés à la santé, à l'alimentation et au climat, la CCVPO et les communautés de communes voisines (CC du Jovinien, du Gâtinais en Bourgogne et de Yonne Nord) se sont unies autour d'un projet commun : la mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle du Nord de l'Yonne.

Ce projet vise à relocaliser les approvisionnements alimentaires, soutenir l'agriculture de proximité et garantir à tous l'accès à une alimentation saine, locale et durable.

Le PAT du Nord de l'Yonne s'articule autour de plusieurs objectifs :

- Renforcer et diversifier les filières agricoles
- Produire en protégeant les ressources naturelles
- Assurer une alimentation saine et durable pour toutes et tous
- Développer une coopération et une identité alimentaire locales

L'élaboration du PAT s'appuie sur une démarche collective et participative. Plusieurs ateliers territoriaux ont été organisés avec divers acteurs et partenaires.

Cette intelligence collective permet d'identifier les priorités locales et de construire des actions adaptées au territoire.

Parmi les initiatives en cours :

- Création d'un guide des producteurs
- Elaboration d'une charte de l'alimentation
- Organisation de journées de la coopération avec les acteurs agricoles
- Organisation du mois de la haie

Mag CCVPO_BAT5.indd 39 12/08/2025 10:14

CCVPO
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

# La CCVPO met à votre disposition un nouvel outil !

IntraMuros

## NE PERDEZ RIEN DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE ET DE L'INTERCOMMUNALITÉ !

IntraMuros

GET IT ON Google Play

Download on the App Store

EXPLORE IT ON AppGallery

Informations locales
Événements
Services municipaux
Alertes et notifications
Signalements citoyens
Annuaires...

## Téléchargez dès maintenant IntraMuros et gardez le lien avec votre territoire !